



UNION EUROPEENNE



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

N° 02 /TDR/R1400/2019

Bangangté, le 17 OCT 2019

TERMES DE REFERENCE POUR LA MISE EN PLACE DE LA PEPINIERE COMMUNALE DE BANGANGTE

Date :	Du 15/09 2019 au 15/07/2020
Durée :	10 Mois
Lieu :	Bangangté
Objectif principal :	Mettre en place une pépinière communale de 50 000 Plants dans la commune de Bangangté et assurer son fonctionnement en continu sur 4 ans
Chef de l'activité	WANDA Christian
Equipe de l'activité	- Le point Focal du projet reboisement 1400 ; - FOSSO Théophile, Forestier Commune de Bangangté ; - TCHAEWO Honoré
Logistique	Véhicule, moto, décimètre, ficelles et autres
Référence TOMPRO	
Budget de l'activité	5945,12 Euros (3 900 000 FCFA) (soit 1 000 000 FCFA pour la Contibution de l'AFCAM et 2 900 000 FCFA pour la contribution de la commune de Bangangté)
Composante	Composante 3
Activité	Activité 3.1.3 : Acquérir ou créer et entretenir la pépinière Communale
Sous activité	- Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ; - Défricher la parcelle ; - créer une pépinière communale pour les prochaines campagnes ; - Assurer le fonctionnement de la pépinière communale en continu sur 4 ans ; - Former et sensibiliser les pépiniéristes communaux locaux ; - Suivi, entretien et gardiennage
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union Européenne.
TdR rédigé par :	WANDA Christian, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la Commune de Bangangté

Projet « Reboisement 1 400 » ACFCAM CRIS N°2018/400-359 - Période de référence Du 20/12/2018 au 20/12/2022 >

COMMUNE DE BANGANGTE

Tel : (237) 699 55 91 34 / 696 43 94 24 / 671 09 28 81 Email : jonaskouamou@yahoo.fr / taleu85@yahoo.fr

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Bangangté et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu la mise en place d'une pépinière communale de 50 000 plants et assurer le fonctionnement de cette pépinière communale en continu sur 4 ans d'où l'objet du présent des Tdrs.

2- OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité est de mettre en place une pépinière communale de 50 000 Plants dans la commune de Bangangté et assurer son fonctionnement en continu sur 4 ans

a. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ;
- Défricher la parcelle ;
- Mettre en place la pépinière et assurer son fonctionnement en continu sur 4 ans;
- Suivi, entretien et gardiennage.
- Former et sensibiliser les pépiniéristes communaux locaux ;
- Produire un rapport de mise en place de la pépinière. .

3- METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité de création de la pépinière communale de Bangangté va consister à mettre en place une stratégie qui permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au jour le jour.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en terme de main d'œuvre, de matériel logistique, de pépiniéristes ; ensuite répartir les tâches par groupes de travail ; Organiser les formations « learning by doing » des pépiniéristes communaux locaux sur les techniques de mise en place des pépinières.

4- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- Au moins 50 000 plants disponibles en pépinière (40 000 plants d'Eucalyptus, 5 000 plants agroforestiers et 5 000 autres essences ornementales);
- Au moins 04 pépiniéristes formés ;

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

Projet « Reboisement 1 400 » ACFCAM CRIS N°2018/400-359 <Période de référence Du 20/12/2018 au 20/12/2022 >

5- PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- Rapport de mise en place de la pépinière communale;
- Liste de présence des personnels communaux intervenant dans la mise en place, le suivi et le gardinnage de la pépinière;
- Fiche de décharges du personnel, et factures d'achat du matériel ;
- Photos ;

6- BUDGET DE L'ACTIVITE

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total en FCFA	Contibution AFCAM	Contibution Commune
1. Mise en place de la pépinière communale						
Achat des sachets	sachet	50 000	20	1 000 000	500 000	500 000
Approvisionnement en terre noire , sables et fientes de volaille		Forfait		300 000		300 000
Mellange de terre noire , sable , fientes de volaille et remplissage des terreaux	sachet	50 000	10	500 000		500 000
Achat des semences d'Eucalyptus	kg	10	20 000	200 000	100 000	100 000
Achats des autres semences et collete des sauvageons (pour 10 000 plants)		10 000	50	500 000	250 000	250 000
Travaux préparatoires (défrichage, nivellement plate forme, germoirs)	tache	10	15 000	150 000		150 000
produits phyto sanitaire				150 000	150 000	
S/Total 1				2 800 000	1 000 000	1 800 000
2. Matériels						
Achat des petits matériels et outillages de pépinière	U		F	250 000		250 000
Matériel de contruction de la pépinière (lattes, chevrons, pointe, ombrières, et autres)	U		F	700 000		700 000
S/Total 2				950 000		950 000
3. Formation et Sensibilisation des acteurs locaux						
Formation des acteurs locaux	U	1	50 000	150 000		150 000
S/Total 3				150 000		150 000
TOTAL				3 900 000	1 000 000	2 900 000

Le budget global de la présente activité est estimé à : **Trois Million Neuf Cent Mille Francs CFA (soit 1 000 000 FCFA pour la Contibution de l'AFCAM et 2 900 000 FCFA pour la contribution de la Commune de Bangangté).**

Nom de la personne de contact pour l'activité : Monsieur **WANDA Christian**, le Chargé du projet « Reboisement 1400 » dans la Commune de Bangangté.

Lieu : Commune de Bangangté

Date prévue pour la remise du TdR:

Signature de validation du Maire

Projet « Reboisement 1 400 » ACFCAM CRIS N°2018/400-359 <Période de référence Du 20/12/2018 au 20/12/2022 >
COMMUNE DE BANGANGTE

Tel : (237) 699 55 91 34 / 696 43 94 24 / 671 09 28 81 Email : jonaskouamou@yahoo.fr/ taleu85@yahoo.fr